

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 145 a) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force
des Nations Unies chargée d'observer le dégagement**

**Rapport sur l'exécution du budget de la Force
des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Exécution du mandat	2–5	3
III. Exécution du budget		8
A. Ressources financières		8
B. Autres recettes et ajustements		9
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		9
IV. Analyse des écarts	6–15	10
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	16	11



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Le rapport entre les dépenses et les objectifs de la Force pour cet exercice est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats regroupés par composante (Opérations et Appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	19 451,2	19 309,3	141,9	0,7
Personnel civil	6 629,3	6 892,7	(263,4)	(4,0)
Dépenses opérationnelles	12 911,3	12 773,7	137,6	1,1
Montant brut	38 991,8	38 975,7	16,1	0,04
Recettes provenant des contributions du personnel	919,8	1 006,4	(86,6)	(9,4)
Montant net	38 072,0	37 969,3	102,7	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	38 991,8	38 975,7	16,1	0,04

^a Effectif autorisé le plus élevé.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés	Postes effectivement pourvus (moyenne)		Taux de vacance (en pourcentage) ^b
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	1 037	1 040		(0,3)
Police civile	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—
Personnel international	41	38		7,3
Personnel recruté dans le pays	89	86		3,7
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel fourni par les gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 26 février 2002 (A/56/832), s'élevait à 38 991 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 38 072 000 dollars). Il prévoyait 1 037 postes pour les contingents, 41 pour le personnel international et 89 pour le personnel recruté dans le pays. Sur la base de la recommandation figurant au paragraphe 25 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en date du 4 avril 2002 (A/56/887/Add.8), l'Assemblée générale, par sa résolution 56/294 du 27 juin 2002, a ouvert un crédit d'un montant brut de 39 millions de dollars (montant net : 38,1 millions de dollars) pour financer les activités de la Force au cours de cet exercice. La totalité du montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

2. Le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement a été établi par le Conseil de sécurité dans la résolution 350 (1974) du 31 mai 1974. Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport découle des résolutions du Conseil 1415 (2002) du 30 mai 2002 et 1451 (2002) datée du 17 décembre 2002.

3. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

4. Dans le cadre de cet objectif général, elle a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant des produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont regroupés par composante : Opérations et Appui. Les caractéristiques programmatiques communes des réalisations escomptées et des produits relevant de telle ou telle composante sont la raison, et non le résultat, de leur regroupement au sein de cette composante.

5. Ces tableaux marquent un progrès vers la budgétisation axée sur les résultats. Le budget de 2002/03 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés, qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du budget de la Force pour l'exercice 2002/03 sous la forme de tableaux indiquant les réalisations effectives et les produits effectivement exécutés au cours de l'exercice pour lesquels l'information est disponible. Les réalisations escomptées sont celles qui sont nécessaires pour que la Force puisse atteindre l'objectif fixé par le Conseil de sécurité dans les délais prévus, tandis que les réalisations effectives reflètent les progrès accomplis sur cette voie au cours de l'exercice, ainsi que les résultats obtenus par la Force à l'expiration de son mandat. Les produits effectivement exécutés représentent les initiatives prises par la Force pour concrétiser les réalisations escomptées au cours de l'exercice.

Composante 1 : opérations

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.1 Les parties ont agi conformément à l'Accord de dégagement et l'ont respecté	1.1.1 Une violation grave, 367 violations mineures
<i>Produits effectivement exécutés</i> • Réunions de haut niveau bihebdomadaires entre le commandant de la Force et le chef de la délégation syrienne • Réunions mensuelles entre le commandant de la Force et de hauts responsables militaires des Forces de défense israéliennes • Six réunions entre le commandant de la Force et le responsable de la Division de la liaison et des relations extérieures des Forces de défense israéliennes • Cinq réunions entre les ambassadeurs à Damas et à Tel-Aviv (des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et des pays fournissant des contingents) et le commandant de la Force • 6 883 patrouilles diurnes (3 989 patrouilles à pied, 2 384 patrouilles motorisées, 510 patrouilles d'interposition) et 1 689 patrouilles nocturnes • 5 840 activités d'observation et activités aux points de contrôle effectuées quotidiennement par les bataillons engagés et par les sections de la réserve intégrée de la Force (2 hommes x 8 points de contrôle x 365 jours) • 24 manoeuvres militaires d'entraînement afin d'éprouver le concept d'opérations et d'appui • Une violation grave et 367 violations mineures ont été enregistrées, pour lesquelles des lettres de protestation ont été envoyées dans les 24 heures suivant l'incident • Deux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.2 Réduction du danger présenté par les mines dans la zone de séparation et dans la zone de limitation	1.2.1 Aucun tué ni blessé par l'explosion de mines ou de munitions
<i>Produits effectivement exécutés</i> • 37 mines (tous types) et 56 engins non explosés ont été détruits par les équipes de neutralisation des explosifs et munitions de la Force • Tenue de cinq réunions avec le chef de la délégation syrienne, les forces armées syriennes, les pouvoirs civils syriens et l'UNICEF afin d'examiner les progrès des activités de déminage syriennes dans la zone de séparation et les détails du projet de la Force concernant la révision du tracé des lignes Alpha et Bravo	
<i>Observations</i> La mise en oeuvre du nouveau concept d'opérations dans le cadre du programme de modernisation a réduit le déploiement de la Force dans la zone de séparation de 30 à 27 positions. La Force prévoit de ramener ses positions à 19 d'ici au 30 juin 2005, en compensant la diminution des postes de patrouilles fixes par un accroissement des patrouilles mobiles Le Gouvernement syrien a continué de coopérer avec la Force pour faire en sorte que l'évolution de la situation dans la zone de séparation n'entrave pas ses activités opérationnelles	

Composante 2 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
2.1 Appui logistique et administratif efficace à la Force	2.1.1 Accès direct au courrier électronique et à l'Internet et meilleur accès au téléphone pour 147 militaires affectés à 6 des 19 positions 2.1.2 Achèvement de la première phase des travaux de construction et de rénovation, ce qui a amélioré les conditions de vie et de travail de 96 membres des contingents (12,6 % du total)
<i>Produits effectivement exécutés</i> Amélioration des services : • Installation d'une infrastructure numérique hertzienne créant un système de liaison voix et données de haute capacité du camp Faouar au camp Ziouani et de là vers six positions de la zone de séparation (HS, HH, HB, 10, 27 et 60) • Remplacement et mise à niveau de 9 centraux téléphoniques : 5 petits centraux au Bureau de représentation de la Force à Damas et aux positions 10, 27, 60 et 80, et 4 gros centraux au camp Faouar et au camp Ziouani (soit 2 par camp), afin d'améliorer le réseau téléphonique et de permettre une gestion centralisée. Du matériel de routage a été installé dans chaque site afin d'équiper les positions opérationnelles de liaisons informatiques (pour Lotus Notes, le courrier électronique, Mercury et d'autres applications d'administration de l'ONU) • Achèvement de 15 % de la construction de neuf bâtiments d'hébergement au camp Ziouani • Achèvement de la construction de bâtiments d'hébergement : 10 % aux positions 10 et 25, 35 % à la position 31 et 95 % à la position 62 • Achèvement de la construction de cuisines : 100 % à la position 68, 10 % à la position 31 et 45 % à la position 62 • Achèvement de 10 % de la construction de locaux à l'usage de la police militaire au camp Ziouani, et de 10 % de la construction de locaux à l'usage de la Section des communications et des technologies de l'information au camp Faouar • Achèvement de 10 % de la construction d'un atelier pour le matériel de transmissions au camp Ziouani • Construction d'un atelier pour les opérations de transport au camp Faouar • Achèvement de deux nouveaux abris, l'un destiné au contingent japonais au camp Ziouani et l'autre à la position 60 dans la zone de séparation; achèvement des travaux d'agrandissement d'un atelier aux positions 27 (100 %), 10 (10 %), 25 (10 %), 31 (15 %) et 62 (15 %) • Remplacement des conduites de distribution d'eau au camp Faouar • Construction de trois nouveaux systèmes de pompage et de filtrage de l'eau dans la zone de séparation, aux positions 60 (70 %), 68 (40 %) et 80 (40 %) • Modernisation du système d'alimentation électrique au camp Faouar, au camp Ziouani et aux positions 60 et 68	

- Les positions de la zone de séparation qu'il a été décidé de supprimer dans le cadre du programme de modernisation ont été fermées, ou leur périmètre a été fortement réduit – la position 14 a été fermée complètement; la position 61 a été ramenée d'environ 3 600 mètres carrés à environ 100 mètres carrés, soit l'espace suffisant pour un mirador entouré d'une clôture; la position 65 a été ramenée d'environ 3 600 mètres carrés à environ 200 mètres carrés, soit l'espace suffisant pour un mirador, un petit bâtiment d'hébergement et un abri pour bloc électrogène

Contingents :

- Installation, réaffectation et rapatriement de 1 250 membres de contingents
- Approvisionnement en rations et en carburants et lubrifiants des deux camps et des 27 positions de la zone de séparation pour 1 037 militaires (moyenne par mois)

Personnel civil :

- Administration des contrats du personnel civil (41 personnes recrutées sur le plan international et 89 personnes recrutées sur le plan local)

Installations et infrastructures :

- Rénovation complète de quatre bâtiments : un bâtiment abritant les locaux du génie, un bâtiment abritant le service des achats au camp Faouar, un bâtiment d'hébergement à la position 68 et une cuisine à la position 60. Deux bâtiments en cours de rénovation au camp Faouar : un bâtiment abritant le service chargé des transports et le bâtiment 165 (quartier général du bataillon autrichien)
- Remplacement des toits de trois bâtiments : Bureau de représentation de la FNUOD à Damas; locaux des services chargés des transports et locaux du Groupe d'observateurs au Golan de l'ONUST, tous deux situés au camp Faouar
- Remplacement de 35 % des conduites de chauffage central au camp Ziouani
- Modernisation du puits de pompage au camp Faouar
- Exploitation, entretien et réparation de 166 blocs électrogènes

Transports terrestres :

- Entretien de 386 véhicules, dont 28 véhicules blindés de transport de troupes de type Nyala et 4 de type M113
- Reprise à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) de 28 véhicules blindés de transport de troupes et installation sur ces véhicules de matériel de transmission compatible avec les systèmes opérationnels de la FNUOD

Communications :

- Entretien de neuf centraux téléphoniques (Ericsson MD110)

Informatique :

- Service, entretien et réparation de 351 ordinateurs de bureau, 41 ordinateurs portables, 145 imprimantes et 22 scanners
- Service du réseau longue distance (87 postes de travail pour 145 utilisateurs)

Services médicaux :

- Des services ont été fournis à 6 854 patients dans 330 centres médicaux du niveau I

Observations

La mise en oeuvre du programme de modernisation de la FNUOD a commencé, avec l'exercice budgétaire 2002/03 comme année de départ, dès son approbation par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale

III. Exécution du budget

A. Ressources financières¹

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1)-(2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	19 451,2	19 309,3	141,3	0,7
Police civile	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	19 451,2	19 309,3	141,9	0,7
Personnel civil				
Personnel international	5 045,7	5 219,6	(173,9)	(3,4)
Personnel recruté dans le pays	1 583,6	1 673,1	(89,5)	(5,7)
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Total partiel	6 629,3	6 892,7	(263,4)	(4,0)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	40,0	49,7	(9,7)	(24,3)
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—
Voyages	204,4	253,6	(49,2)	(24,1)
Installations et infrastructures	6 359,5	6 481,2	(121,7)	(1,9)
Transports terrestres	2 680,4	2 257,2	423,2	15,8
Transports aériens	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Transmissions	1 772,8	1 797,7	(24,9)	(1,4)
Informatique	714,5	714,5	—	(0,0)
Services médicaux	271,1	271,8	(0,7)	(0,3)
Matériel spécial	327,5	323,5	4,0	1,2
Fournitures, services et matériel divers	541,1	624,5	(83,4)	(15,4)
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	12 911,3	12 773,7	137,6	1,1
Total brut	38 991,8	38 975,7	16,1	0,04
Recettes provenant des contributions du personnel	919,8	1 006,4	(86,6)	(9,4)
Total net	38 072,0	37 969,3	102,7	0,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	38 991,8	38 975,7	16,1	0,04

¹ Conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/57/772, par. 135), les ressources financières indiquées tiennent compte d'une redistribution des montants approuvés entre les catégories Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles.

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	1 190,0
Recettes diverses	240,0
Ajustements sur exercices antérieurs	(9,0)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	454,0
Total	1 875,0

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	306,8
Soutien logistique autonome	—
Restauration (cuisines)	135,5
Missions secondaires du génie	82,1
Magasins – divers	110,9
Services médicaux	80,0
Neutralisation des explosifs et munitions	44,0
Observation	0,4
Total partiel	452,9
Total	759,7

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date effective</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Applicable à la zone de la Mission			
Facteur de situation environnementale extrême	—	1er décembre 1998	1er décembre 1998
Facteur de situation opérationnelle intensifiée	—	1er décembre 1998	1er décembre 1998
Facteur d'abandon forcé/d'actions hostiles	—	1er décembre 1998	1er décembre 1998
B. Applicable aux pays d'origine			
Facteur différentiel de transport			
Autriche	0,25	—	—
Canada	2,75	1er novembre 2000	1er novembre 2000

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date effective</i>	<i>Date du dernier examen</i>
Japon	2,50	7 février 1997	7 février 1997
Slovaquie	–	1er juillet 2002	1er juillet 2002

IV. Analyse des écarts²

	<i>Écart</i>	
Contingents	141,9	0,7 %

6. La réduction des dépenses tient principalement à la révision du contrat de fournitures de rations à compter d'avril 2003, qui a permis d'économiser environ 20 dollars par personne et par mois, et à un taux de change favorable de 51,5 livres syriennes pour 1 dollar des États-Unis, alors que les prévisions budgétaires de novembre 2002 étaient fondées sur un taux de 46 livres syriennes pour 1 dollar.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	(173,9)	(3,4 %)

7. Les dépenses supplémentaires tiennent principalement à la hausse des contributions du personnel et des dépenses communes de personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	(89,5)	(5,7 %)

8. Les dépenses supplémentaires s'expliquent par l'augmentation des traitements et indemnités du personnel recruté dans le pays à compter de juillet 2002.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(9,7)	(24,3 %)

9. Les dépenses supplémentaires s'expliquent principalement par l'engagement de cinq sous-traitants pour réaliser des travaux d'électricité sur les projets de construction prévus dans le programme de modernisation en cours de réalisation.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(49,2)	(24,1 %)

10. Les dépenses supplémentaires résultent principalement d'un voyage imprévu d'un groupe de travail du Département des opérations de maintien de la paix chargé des questions concernant la sécurité et les plans d'évacuation et les agents nucléaires, biologiques et chimiques, rendu nécessaire par la situation en matière de sécurité dans la région.

² Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(121,7)	(1,9 %)

11. Les dépenses supplémentaires sont dues à une consommation d'électricité et d'eau plus élevée que prévu pour les projets de construction s'inscrivant dans le programme de modernisation en cours de réalisation. Par ailleurs, les deux bataillons ont eu besoin de fournitures supplémentaires pour la défense des périmètres, afin de renforcer leurs positions compte tenu de la situation en matière de sécurité dans la région.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	423,2	15,8 %

12. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions car la Force a reçu de missions en cours de désengagement 60 véhicules, dont 28 véhicules blindés de transport de troupes de type Nyala pour lesquels elle n'a eu à payer que le fret.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	(24,9)	(1,4 %)

13. Les dépenses supplémentaires résultent de l'achat de pièces détachées pour la maintenance des systèmes de transmission militaire destinés aux véhicules blindés de transport de troupes de type Nyala transférés depuis la FINUL.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(0,7)	(0,3 %)

14. Les dépenses supplémentaires tiennent au nombre plus élevé que prévu de soins qui ont dû être effectués dans un hôpital local.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(83,4)	(15,4 %)

15. Les dépenses supplémentaires sont le résultat de pertes de change qui n'avaient pas été prévues au budget.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

16. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'affectation du solde inutilisé de 16 100 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2003, qui s'élève à 1 875 000 dollars, dont les intérêts créditeurs (1 190 000 dollars), les recettes diverses (240 000 dollars) et les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (454 000 dollars), après déduction des ajustements au titre d'exercices antérieurs (9 000 dollars).
